



Association pour la protection
des piétons Lausannois

Lausanne, le 25 mai 2023

Ville de Lausanne
Bureau du Conseil Communal
Magali Crausaz-Mottier - Présidente
1002 Lausanne

Remise de notre pétition du 25 mai 2023

Madame la Présidente du Conseil communal de Lausanne, nous avons le grand plaisir de vous remettre personnellement les 1'400 signatures de notre pétition concernant « le maintien de nos rues piétonnes du centre-ville » pour la protection, la sécurité et la sérénité des piétons lausannois dans leurs déplacements.

En espérant de la part de la Commission permanente des pétitions, une grande écoute de nos inquiétudes et de nos souhaits, recevez, Madame la Présidente du Conseil communal de Lausanne, nos meilleures salutations distinguées.

Pour le Comité de l'APPL

Johan Pain
(Président)

Dominique Decitre
(Secrétaire)

Pétition au Conseil communal de Lausanne

Les piétons lausannois sont très inquiets pour la sauvegarde de leurs rues piétonnes au centre-ville de Lausanne face aux diverses demandes politiques de certains milieux associatifs cyclistes et autres. En effet, ceux-ci souhaiteraient circuler (vélos, trottinettes électriques, etc.) dans nos rues piétonnes à la faveur d'une suppression de la signalisation leur en interdisant l'accès (LCR et OCR) !

Les personnes signataires demandent au Conseil communal de Lausanne de maintenir les rues du centre-ville uniquement réservées aux seuls piétons pour leur sécurité et leur qualité de déplacement.

Ne touchez-pas à la signalisation de nos rues Haldimand, St-Laurent, l'Alé, Madeleine, etc. ! On constate aujourd'hui de nombreux non-respects des 2 roues dans ces mêmes rues malgré les interdictions signalétiques à leur intention.

Nom et Prénom

Adresse

Signature

Nom et Prénom	Adresse	Signature